

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 4 mars 2026

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence d'Alcide Ponga, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 4 mars, a :

- arrêté **un** projet de délibération du Congrès ;
- adopté **une** délibération du gouvernement ;
- adopté **21** arrêtés ;
- examiné **11** dossiers d'étrangers.

Projet de délibération du Congrès

Au visa de Jérémie Katidjo Monnier, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a pris acte du rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes (CTC) sur la gestion du fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions par la Nouvelle-Calédonie concernant les exercices 2020 et suivants.

Délibération du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie pour **une** affaire.

Arrêtés du gouvernement

Au visa d'Alcide Ponga, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le programme d'exploitation de services aériens réguliers intérieurs de la société Air Loyauté, pour la période du 2 mars jusqu'au 31 décembre 2026.

Le programme d'Air Loyauté est réduit par rapport à celui de 2025. Contrairement au précédent, qui concernait encore Maré et Ouvéa par l'intermédiaire de liaisons inter-îles Loyauté, ce nouveau programme est recentré sur des liaisons radiales au départ de Nouméa-Magenta vers Lifou, à raison d'une rotation quotidienne du lundi au vendredi et vers Tiga, à raison de deux rotations hebdomadaires les lundi et vendredi.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a sollicité l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès de la Nouvelle-Calédonie et l'inscription par priorité en séance publique.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Dumbéa à dispenser la formation menant au Brevet des jeunes sapeurs-pompiers.

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé la vente aux enchères publiques des véhicules réputés abandonnés à la fourrière intercommunale du Grand Nouméa (SIGN). La procédure de cession de ces véhicules est confiée à Maître Xavier Lombardo, commissaire-priseur.

Au visa de d'Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n°AG-2026-DGE-VR-0077 du 14 janvier 2026 portant approbation des tarifs 2026 des services de restauration et d'hébergement (SRH) des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

Cette modification permet de prendre en compte le taux de la subvention compensatrice de l'augmentation du tarif des cantines et des internats des collèges et des lycées, financée par le dispositif de solidarité républicaine.

Au visa de Naïa Wateou, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des attachés de conservation-conservateur du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie, à compter du 24 août 2026.

Deux postes sont ouverts pour le compte de l'Académie des langues kanak (ALK).

Au visa de Naïa Wateou et de Claude Gambey, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé les établissements pour personnes âgées dénommés suivants à dispenser des prestations médicales et/ou paramédicales :

- Azur Santé ;
- Gaëtan Brini ;
- La Cordyline ;
- Ma Maison ;

- Résidence Boulari ;
- Gabriella.

L'activité des établissements médico-sociaux est régie par la délibération n° 35/CP du 7 octobre 2010 relative à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale, laquelle conditionne leur fonctionnement à une autorisation administrative préalable.

Si la province Sud s'est vue déléguer en 2011 la compétence pour prendre les mesures individuelles d'application de ce texte, le volet relatif à la dispensation des prestations médicales et paramédicales reste une compétence exclusive de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Jérémie Katidjo Monnier et de Samuel Hnepeune, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'organisme Earth Sciences New Zealand, à mener une campagne de maintenance dans le parc naturel de la mer de Corail (PNMC).

L'organisme Earth Sciences New Zealand, anciennement Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère (NIWA), réalisera une campagne de maintenance d'une durée estimée de 14 jours dans le PNMC du 9 au 22 mars 2026, à bord du navire de recherche *Kaharoa II*.

En 2021, la NIWA avait été autorisée à installer deux bouées instrumentées dédiées à la détection et au signalement de tsunamis en eaux profondes (bouées DART) dans le parc naturel de la mer de Corail. Ce réseau comprend d'autres bouées identiques dans les eaux internationales ainsi que dans les zones économiques exclusives de Nouvelle-Zélande, de Niue et de Tonga. Il est destiné à fournir une détection rapide et précise des tremblements de terre sous-marins dans l'océan Pacifique pouvant engendrer des tsunamis.

Ces informations permettent au Centre d'alerte des tsunamis dans le Pacifique de renforcer les alertes pour la protection des vies et des biens des pays et territoires du Pacifique. Ce réseau de bouées fait l'objet d'une maintenance complète tous les deux ans.

En juillet 2025, l'enregistreur de pression de l'une des deux bouées DART situées dans la ZEE de Nouvelle-Calédonie, est tombé en panne pour des raisons inconnues. Afin de maintenir la couverture du réseau, il sera remplacé à l'occasion de cette campagne.

En complément de cette intervention, Earth sciences New Zealand, prévoit la cartographie des fonds le long du trajet, des prélèvements et des analyses de l'océan (analyse des organismes se développant sur l'enregistreur de pression de fond de la bouée, collecte d'échantillons d'eau de mer et de données sur le plancton, mesures acoustiques).

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a créé le comité de pilotage des grandes manifestations culturelles en Nouvelle-Calédonie.

➤ *Voir le communiqué détaillé « Un comité de pilotage de valorisation et de soutien des grandes manifestations culturelles ».*

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a versé une aide financière de 140 000 francs à l'association J.M.M.J.

Ces fonds serviront à prendre en charge les frais de transport pour une artiste chanteuse en vue de sa participation au Pasifika Festival, qui se déroulera les 14 et 15 mars 2026 à Auckland en Nouvelle-Zélande.

Au visa de Claude Gambey, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a enregistré la déclaration d'exploitation par Raphaël Michalon de l'officine de pharmacie « Pharmacie de Boulouparis », sur la commune de Boulouparis.

Arrêté de désignation

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté modifié n° 2025-107/GNC du 12 février 2025 relatif aux désignations des représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil d'administration du Conservatoire des arts de Nouvelle-Calédonie.

Ainsi quatre représentants sont désignés pour la Nouvelle-Calédonie :

- Isabelle Lafleur, titulaire ;
Maire Nozeran, suppléante ;
- Mickaël Forrest, titulaire ;
Ernest Demene, suppléant (*en remplacement d'Hea-Emelie Katrawi*) ;
- Marcel Qenegei, titulaire (*en remplacement d'Hervé Lecren*) ;
Maurice Buama, suppléant (*en remplacement de Marcel Qenegei*) ;
- Hea-Emelie Katrawi, titulaire (*en remplacement d'Ernest Demene*) ;
Rodrigue Iekawe, suppléant (*en remplacement d'Elvis Gourou*).

Arrêtés de nomination

Au visa d'Alcide Ponga, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Nicolas Poirot en qualité de chef du service administratif et financier de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR).

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Vincent Lepley en qualité de chef de service culture du risque et résilience de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR).
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Philippe Buama en qualité de chef du service opérations et logistique de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR).
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a nommé Patrick Delwiche en qualité de chef du service formation de la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR).

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **11** titres de séjour et a refusé **un** titre de résident.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Alcide Ponga, président du gouvernement

Secteur du droit civil, du transport aérien domestique, du suivi des questions liées au transport aérien international et à la promotion internationale de la Nouvelle-Calédonie ; relations avec les collectivités, le Congrès et le conseil économique, social et environnemental ; sujets en lien avec la francophonie ; stratégie minière ; relations extérieures, sécurité civile.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie, du budget, des finances et des comptes sociaux ; sujets liés à la politique énergétique, au numérique, au commerce extérieur et à l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et des questions relatives à l'enseignement supérieur ; protection de l'enfance ; sujets liés à la famille et à l'égalité entre les femmes et les hommes ; cause du bien-être animal.

Naïa Wateou

Secteurs du travail, de l'emploi, de la fonction publique et du handicap ; des questions liées à l'autonomie et à l'inclusion des personnes en situation de handicap et de dépendance ; questions liées au secteur de l'audiovisuel ; suivi de la structuration de l'économie sociale et solidaire.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteurs de la transition écologique et du changement climatique ; développement durable ; biodiversité ; gestion et valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; politique de l'eau ; transition alimentaire.

Petelo Sao

Secteurs de la construction, de l'habitat et de l'urbanisme ; suivi du patrimoine immobilier et des moyens de la Nouvelle-Calédonie ; innovation technologique et transformation numérique de l'administration ; modernisation de l'action publique ; évaluation des politiques publiques.

Gilbert Tyuienon

Secteurs du transport terrestre et des infrastructures publiques qui y sont liées ; prévention routière ; suivi du « Fonds Nickel ».

Mickaël Forrest

Secteurs de la jeunesse, des sports et de la culture ; suivi des questions liées à la citoyenneté.

Samuel Hnepeune

Questions liées aux affaires maritimes ; infrastructures maritimes, portuaires et aéroportuaires ; questions liées à la recherche et à la valorisation des ressources naturelles ; formation professionnelle.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; pilotage et suivi du Fonds d'électrification rurale.

Claude Gambey

Secteurs de la santé et de la protection sociale ; suivi du plan Do Kamo « Être épanoui » ; politique de solidarité ; affaires coutumières et relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers en lien avec le président du gouvernement.